Partie architecturale.

Insertion de la guinguette dans son environnement, accès et cheminements possibles
volume et aspect de la construction
solutions techniques

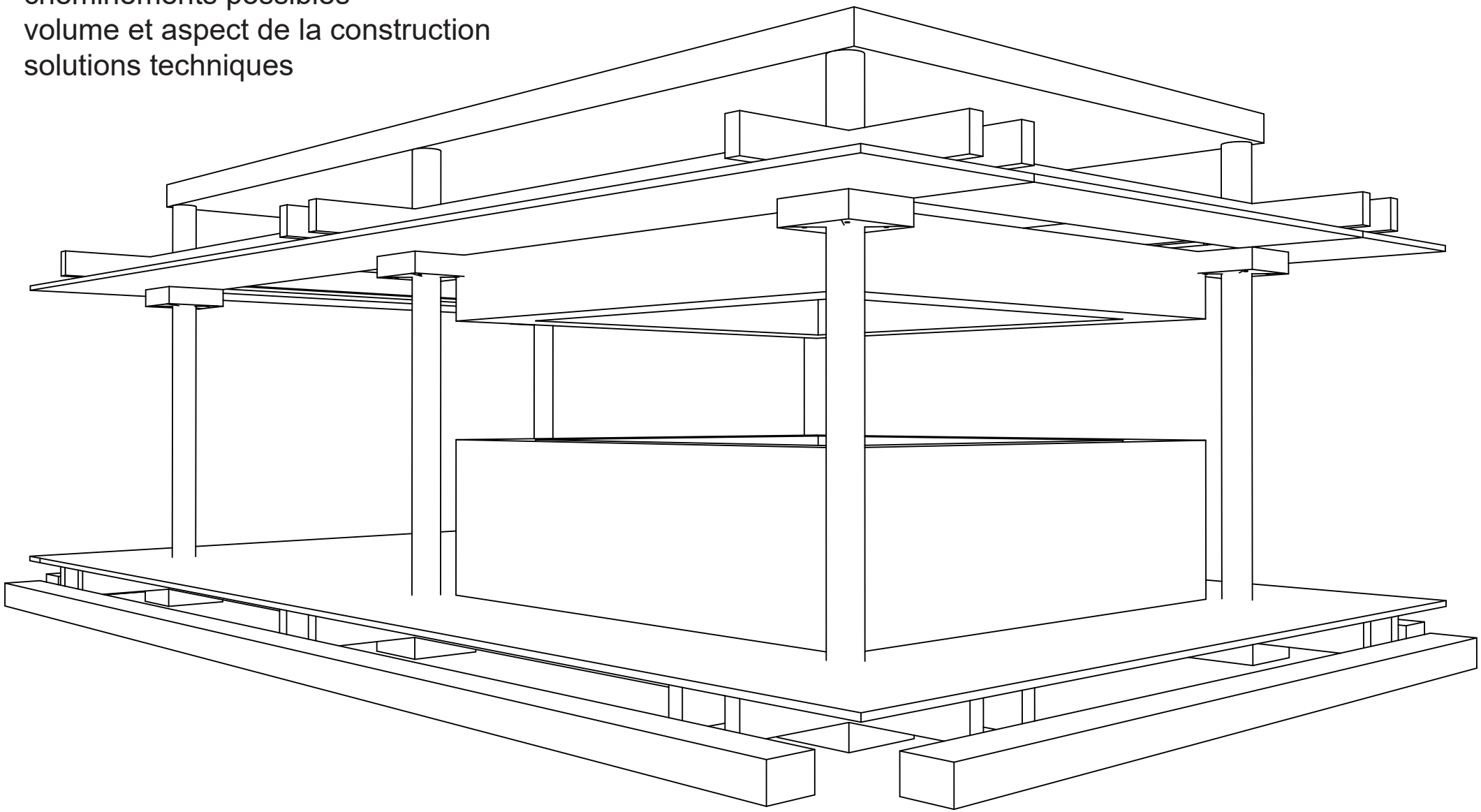

Implantation

Ce plan représente l'implantation de la guiguette en respectant la limite de la zone innondable. Au sud, en bas du plan, nous pouvons voir le moulin de la mie. Au milieu, l'actuel espace où le club de canoë exerce son activité estivale et plus au dessus, l'endroit où la guinguette s'implanterait. Un parking se situant entre le moulin de la mie et l'espace dédié au canoë pourrait s'implanter. Les pointillés orange montrent les cheminements piétons possible du parking vers la guinguette. Des toilettes sèches seraient envisagées séparées du bar de la guinguette à l'écart.

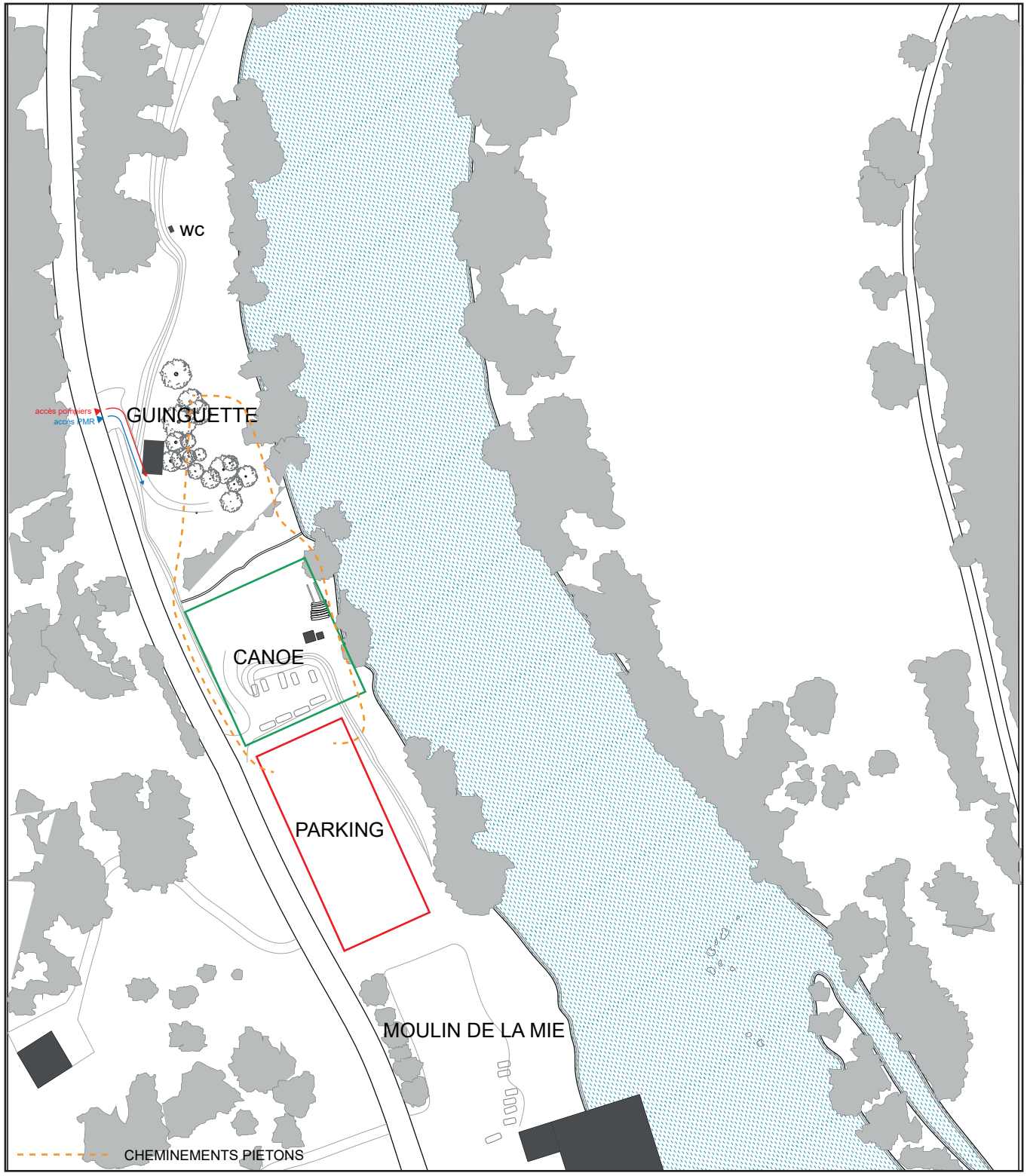

UNE CONSTRUCTION LÉGÈRE ET OUVERTE UTILISANT DES MATÉRIAUX DE RÉEMPLOI.

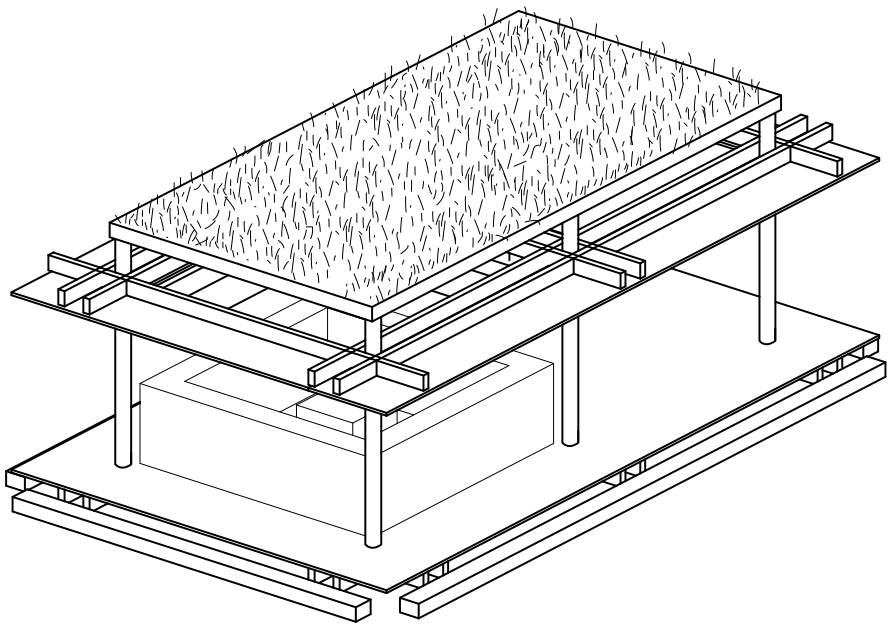

C’est un espace d’environ 60 m² complètement ouvert sur l’extérieur. Il est envisagé comme un pavillon au milieu de la verdure et offre une perspective vers l’aval de la rivière. Un bar carré occupe la moitié de l’espace. Il permet de servir des boissons, d’y préparer à manger mais n’est pas une cuisine. C’est ici que l’arrivée d’eau sera ainsi que l’electricité. Le bar pourra se fermer facilement pour y stocker en sécurité le matériel.

toiture supérieur acceuillant la végétation

structure du toit en poutres de bois

toiture légère en péripherie du pavillon

revêtement de sol

structure du plancher avec des poutres en bois qui sont boullonnées aux poteaux

8 appuis principaux au sol et 12 secondaires.
6 poteaux rassemblant les complexité d’assemblage permettant l’utilisation d’autres éléments simples.

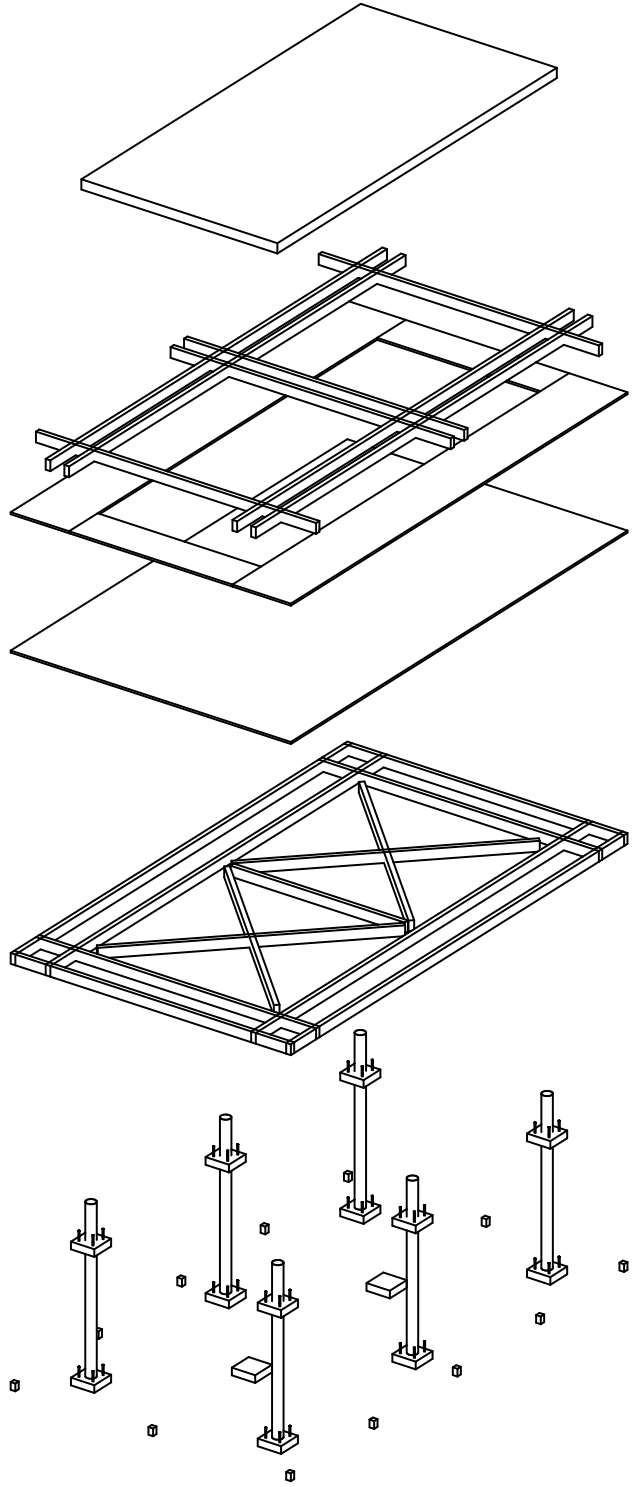

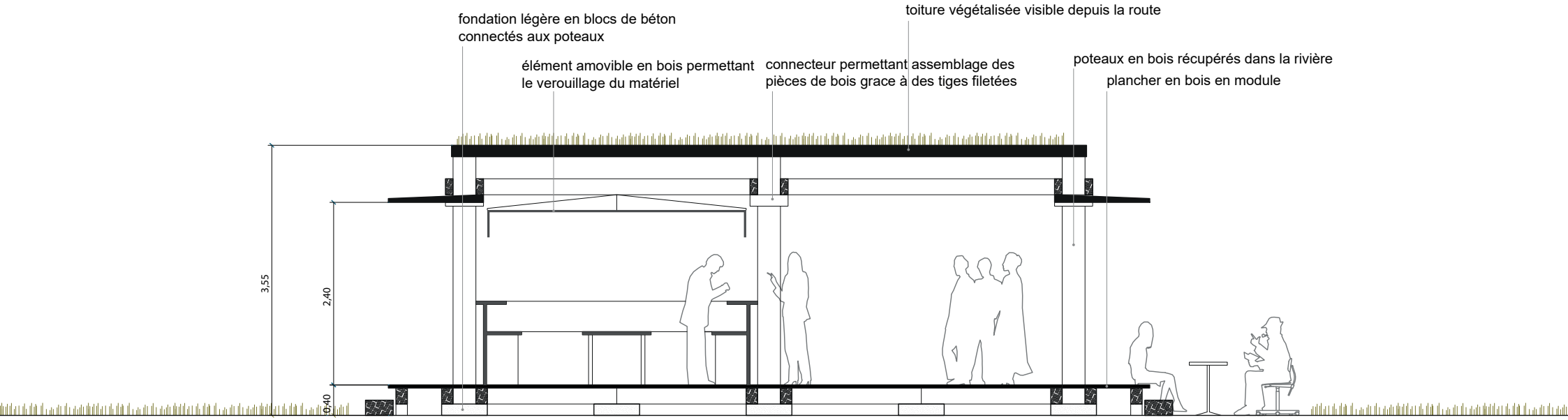
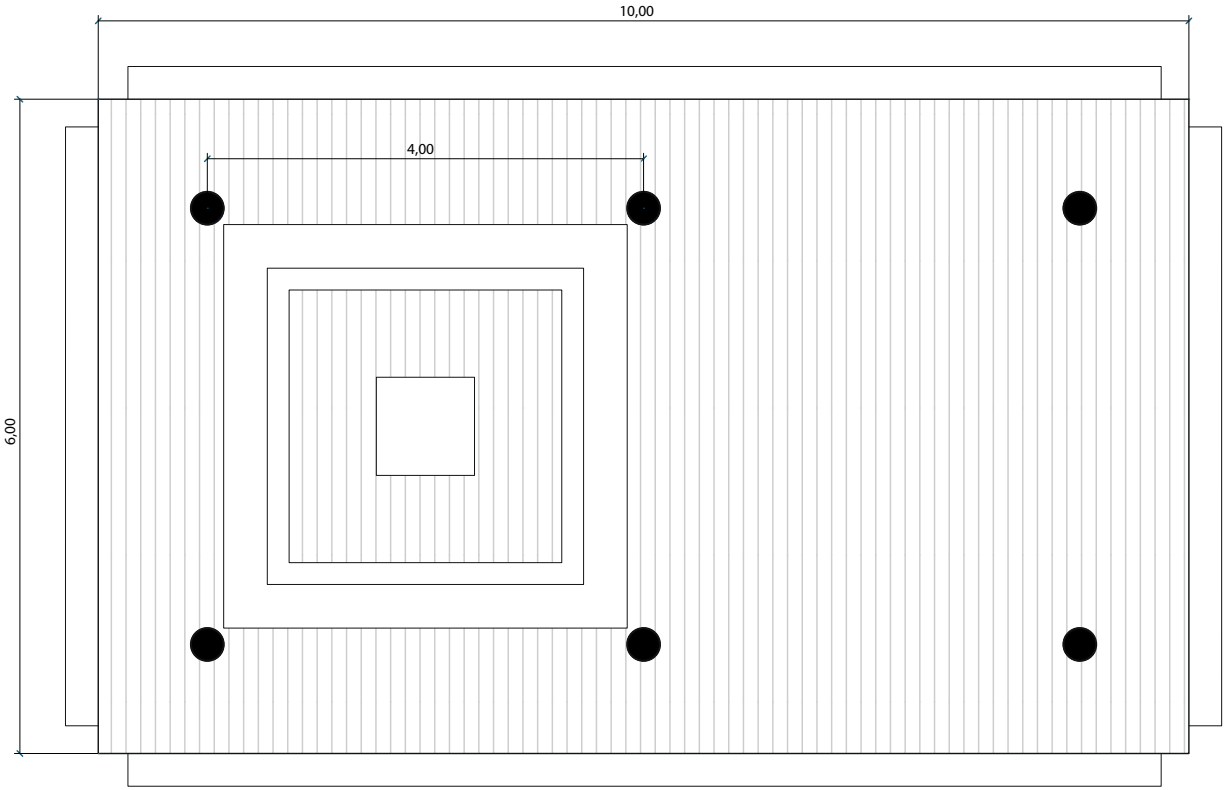
La construction est légèrement surelevée du sol ce qui permettra d'y loger les réseaux et une cuve souple de récupération des eaux usées.